

CERTIFICATION

**EI120S
EI90S
EI60S**



CONFORME

**UNI EN 15650
UNI EN 13501-3
UNI EN 1366/2**

**PROTECTION
INCENDIE
CLAPETS COUPE FEU**

Klima

Rodaclim



CONTACTS

>>> Nous contacter ?

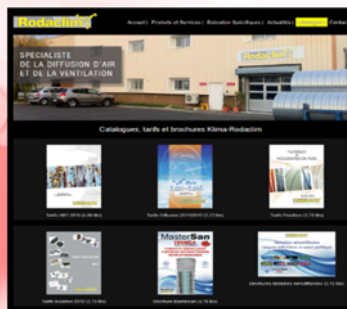
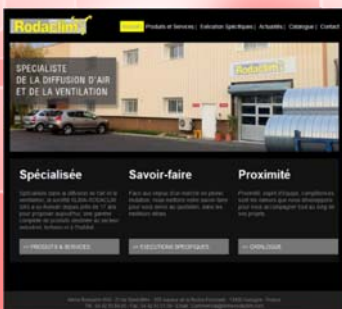
SERVICE COMMERCIAL

SERVICE TECHNIQUE (support technique, offres de prix)

SERVICE CLIENTELE (commandes, disponibilité produits)

LOGIN SITE INTERNET

>>> Site internet : www.klima-rodaclim.fr



ESPACE PROS

Identifiant

Mot de passe

ACTUALITES

CATALOGUES

**FICHES
TECHNIQUES**

**PROMOTIONS
(accès réservé)**



CLAPETS COUPE FEU CIRCULAIRES

7-10

CLAPETS COUPE FEU RECTANGULAIRES

11-12

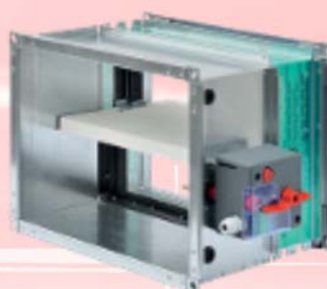





TABLEAU RECAPITULATIF CLAPETS COUPE FEU

TYPE	Désignation	Classement certification	Dimensions disponibles	Type		Normes		Montage		
				Auto commandé	Télé commandé	CE	NFS 61931	Mur lourd	Cloison légère	Dalle

CLAPETS COUPE FEU CIRCULAIRES A UNE SEULE LAME

	CCFA 25	EI60S EI90S EI120S	Ø100-Ø315	X	NON	X		X	X	X
	CCFA 30	EI90S EI120S	Ø200-Ø800	X	NON	X		X	X	X

CLAPET COUPE FEU RECTANGULAIRE A UNE SEULE LAME

	CCFAR 25L	EI60S EI90S EI120S	100x200h 800x600h	X	NON	X		X	X	X
---	------------------	--------------------------	----------------------	---	-----	---	--	---	---	---

BAREME DE REMISE CATALOGUE

Famille	Désignation	Remise %
7000	SECURITE INCENDIE	
7013	CLAPETS COUPE FEU KLIMA-RODACLIM	

Les remises exprimées dans la colonne FAMILLE du présent barème s'appliquent à l'ensemble des produits de la famille considérée.

En référence à nos tarifs en vigueur à la date d'établissement du présent barème.

GENERALITES

Depuis le 1er septembre 2012 (Journal Officiel de l'Union Européenne du 24-08-2011 & arrêté français du 29-12-2011), les clapets coupe-feu mis sur le marché français doivent être titulaires de la certification CE.

Cette obligation impose que le produit soit conforme aux 3 normes suivantes :

- EN 1366-2 : méthode d'essai
- EN 13501-3 : classification
- EN 15650 : exigences pour l'octroi de la marque CE

Nouvelle classification CE :

Il est important d'identifier la classification telle qu'elle est définie dans l'EN 13501-3 afin de s'assurer que le clapet mis en œuvre, réponde bien aux impositions réglementaires du bâtiment concerné.

Cette classification intègre plusieurs termes, correspondant chacun à un critère spécifique, soit :

- "E" : étanchéité au feu
- "... " : durée du classement, exprimée en minute
- "I" : isolation thermique
- "S" : étanchéité aux fumées
- "ve" : paroi verticale
- "ho" : paroi horizontale
- "o" & "i" : caractérise la ou les 2 faces d'exposition au feu

L'arrêté français du 22 mars 2004 modifié, établit la correspondance entre les anciens et les nouveaux critères de classement comme suit :

"Pare-flammes" = "ES" (étanchéité au feu et aux fumées).

"Coupe-feu" = "EIS" (étanchéité au feu et aux fumées + isolation thermique).

La classification est complétée par les termes :

- "ve" & "ho" : montage autorisé dans une paroi verticale "ve" et (ou) dans une paroi horizontale "ho".
- "o" & "i" : ces termes sont utilisés pour préciser le sens de montage autorisé par rapport à l'exposition au feu.

Rappel concernant le sens de montage par rapport à l'exposition au feu :

L'appellation clapets "terminaux" disparaît pour un produit marqué CE, cette définition n'existant pas dans la norme produit EN 15650.

Par conséquent, pour se conformer à l'arrêté de mars 2004, seuls des clapets bénéficiant d'un classement (o ↔ i) doivent être mis en œuvre.

Un classement avec un seul sens de feu est admis pour les clapets de type à soupape conique (bouches pare flammes ou coupe-feu) car la norme d'essai actuelle les concernant, l'EN 1366-2 n'intègre pas de méthode de test permettant de les classer dans les 2 sens. Cette norme en cours de révision, comportera dans sa nouvelle version, une procédure d'essai modifiée pour classer ce type de clapets quel que soit le sens de montage.

Exemple de l'intitulé d'un classement pour clapet coupe-feu :

**EI120(ve, ho, o↔i)S
(500 Pa)**

- EI120S = coupe-feu 2 heures
- ve & ho = classement valable pour un montage dans une paroi verticale ou horizontale
- o ↔ i = sens de montage par rapport à l'exposition au feu, indifférent.
- 500 Pa = Pression d'essai

Si la réglementation incendie du bâtiment concerné, impose un degré **coupe-feu** de traversée **2 heures** au droit d'une paroi verticale, le clapet bénéficiant du classement ci-dessus pourra être installé, en se conformant aux prescriptions d'installations figurant dans les documents annexes du certificat CE.

DECLARATION DE PERFORMANCES & CERTIFICAT CE

La situation jusqu'au 30 juin 2013 : la Directive « Produits de Construction » (DPC)

Depuis 1992, la commercialisation des produits de construction en Europe s'est effectuée dans le cadre de la directive 89/106/CEE (DPC : Directive des Produits de Construction) afin de :

- Favoriser la libre circulation des produits de construction dans l'UE
- Faciliter la comparaison des produits entre eux
- Construire un langage technique commun : méthodes de tests harmonisés et formats d'informations uniques (les étiquettes CE)

En France, obligation de marquer CE les produits couverts par une norme Européenne harmonisée (hEN) ou par un guide d'Agrément Technique Européen (ETAG).

La situation à partir du 1er juillet 2013 : le Règlement « Produits de construction » (RPC)

Le règlement « Produits de construction » RPC n°305/2011 du 9 mars 2011 (publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 04 avril 2011) remplace la directive « Produits de Construction » (DPC) à compter du 1er juillet 2013.

L'impact essentiel pour les fabricants est l'obligation de déclarer les performances du produit :

À compter du 1er juillet 2013, l'établissement d'une **Déclaration de Performances – DoP** sera obligatoire pour tout produit mis sur le marché couvert par une hEN (norme harmonisée) ou ayant fait l'objet d'une ETE (Evaluation Technique Européenne).

Les produits de protection incendie concernés par la fourniture d'une « Déclaration de Performances – DOP » sont :

- Les ventilateurs extracteurs de fumées et de chaleur (ventilateur de désenfumage) ; norme harmonisée NF EN 12101-3 : 2009
- Les clapets coupe-feu ; norme harmonisée NF EN 15650
- Les volets de désenfumage ; norme harmonisée NF EN 12101-8

La DoP est de la responsabilité du fabricant qui appose le marquage CE sur son produit. Elle accompagne le produit jusqu'au chantier. Elle doit être rédigée dans la langue du pays où le produit est commercialisé.

DECLARATION DE PERFORMANCE
BTT 25 **630/15**

1 - Code d'identification unique du produit type : **BTT 25**
2 - Identification du produit de construction : **630/15**
3 - Usage ou usages prévus du produit, selon normes harmonisées UNI EN 15650:2010 - Ventilation pour les bâtiments - Clapets coupe feu : **CLAPET COUPE FEU POUR UTILISATION AUX TRAVERSES DE PAROIS POUR MAINTENIR LE COMPARTIMENTAGE EN CAS D'INCENDIE DANS LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET D'AIR CONDITIONNÉ**
4 - Nom et adresse du fabricant : **Brofer S.r.l.**
via Ceccon, 12
35010 - Loreggia (PD)
ITALIA

6 - Système d'évaluation, de vérification de la constance des performances : **Système 1**
7 - Organisme notifié : **CSI spa 497**

A délivré le certificat de constance des performances du produit sur les bases suivantes :
i) la détermination du produit type sur la base d'essais type (y compris l'échantillonnage), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit.
ii) une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine.
iii) une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES		RESULTAT	NORMES
Conditions nominales d'activation / de sensibilité :	Capturateur de capacité de charge	Conforme	UNI EN 15650:2010
	Capturateur de réponse en température	Conforme	
Délai de réponse (temps de réponse) - Temps de fermeture		Conforme	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle		Conforme	
Résistance au feu :			
Étanchéité aux flammes (E)	avec commande manuelle en paroi maçonnée : EI 180 (Iv 14-9)S	Conforme	UNI EN 15650:2010
	avec commande manuelle en plancher : EI 120 (Iv 14-9)S		
Isolation thermique (I)	avec commande manuelle en paroi maçonnée : EI 90 (Iv 14-9)S	Conforme	
	avec commande motorisée en paroi maçonnée : EI 120 (Iv 14-9)S		
Étanchéité aux fumées (S)	avec commande manuelle en plancher : EI 120 (Iv 14-9)S	Conforme	
	avec commande motorisée en paroi maçonnée : EI 90 (Iv 14-9)S		
Stabilité mécanique (dans E)		Conforme	
Maintenance de la coupe transversale (sous E)		Conforme	
Temps de réponse à la fermeture		Conforme	
Durabilité de la fiabilité opérationnelle		Commande manuelle - 300 cycles	
Essais de cycles en ouverture et fermeture		Commande motorisée - 10200 cycles	

10 - Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.
Signé pour le fabricant et en son nom par :
Loreggia, **22/01/2015**
Il legale rappresentante

Déclaration de performance (DoP)

CERTIFICATO DI COSTANZA DELLE PRESTAZIONI
CERTIFICATE OF CONSTANCY OF PERFORMANCE

In conformità al Regolamento 305/2011/EU del Parlamento Europeo e del Consiglio del 9 marzo 2011 (Regolamento Prodotti per le Costruzioni o CPR), questo certificato si applica al prodotto da costruzione
In compliance with Regulation 305/2011/EU of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 (the Construction Products Regulation or CPR), this certificate applies to the construction product

Serranda tagliafuoco circolare BTT 25
Round fire damper BTT 25
fabbricato da / produced by
BROFER SRL
Via A.Ceccon, 12 - 35010 LOREGGIA (PD) - ITALY
e fabbricato nello stabilimento di produzione / and produced in the manufacturing plant
Via A.Ceccon, 12 - 35010 LOREGGIA (PD) - ITALY

Questo certificato attesta che tutte le disposizioni riguardanti la valutazione e la verifica della costanza della prestazione e le prestazioni descritte nell'allegato 2A della norma EN 15650:2010 nell'ambito del sistema 1 sono applicati e che il prodotto soddisfa tutti i requisiti prescritti di cui all'Allegato A.
This certificate attests that all provisions concerning the assessment and verification of constancy of performance and the performances described in Annex 2A of the standard EN 15650:2010 under system 1 are applied and that the product fulfills all the prescribed requirements set out in the Annex A.

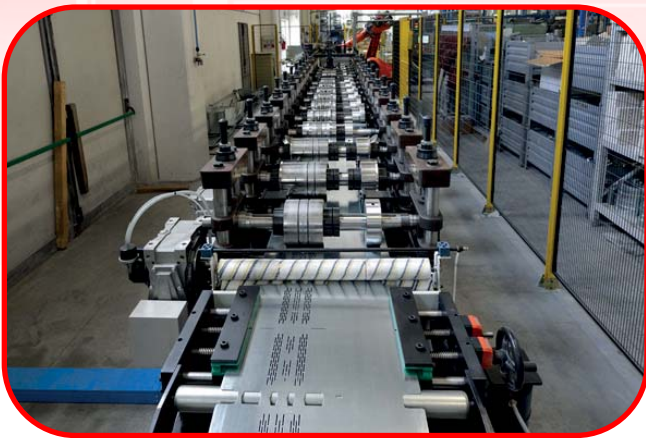
Questo certificato è stato emesso per la prima volta il 09/05/2014 e ha validità sino a che i metodi di prova e/o i requisiti del controllo della produzione in fabbrica stabiliti nella norma armonizzata (di cui sopra), utilizzati per valutare la prestazione delle caratteristiche dichiarate, non cambino, e il prodotto e le condizioni di produzione nello stabilimento non subiscano modifiche significative.
This certificate was first issued on 09/05/2014 and will remain valid as long as the test methods and/or factory production control requirements included in the harmonised standard, used to assess the performance of the declared characteristics, do not change, and the product, and the manufacturing conditions in the plant are not modified.

Bollate, 26/05/2014
Rev. 1

Ing. R. Gatti
Direttore Tecnico/Technical Manager

1/2

Certificat de constance de performance CE



CLAPETS COUPE-FEU CIRCULAIRES EI60S/EI90S/EI120S

FAMILLE 7013

Code	Désignation	Prix €/Pce
700802	CCFA 25 Ø100mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 60/90/120 + FCU/DCU	
700803	CCFA 25 Ø125mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 60/90/120 + FCU/DCU	
700804	CCFA 25 Ø160mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 60/90/120 + FCU/DCU	
700805	CCFA 25 Ø200mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 60/90/120 + FCU/DCU	
700806	CCFA 25 Ø250mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 60/90/120 + FCU/DCU	
700807	CCFA 25 Ø315mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 60/90/120 + FCU/DCU	
Accessoires		
700810	Fusible de rechange	
ZINTER	Plus value Joint EPDM CCFA Ø100 à Ø160mm	
ZINTER	Plus value Joint EPDM CCFA Ø200 à Ø315mm	



CCFA 25



MECANISME DE COMMANDE

Caractéristiques :

Les clapets coupe-feu CCFA-25 sont certifiés CE selon UNI EN 15650, UNI EN 13501-3 classés et testés selon UNI EN 1366/2.

Installation sur conduits de ventilation, le montage se fait sans réduction quelque soit le Ø de raccordement, normalement ouvert en position d'attente, ils assurent une interruption rapide du débit d'air en cas d'incendie.

Équipé d'un détecteur thermique déclenchant la fermeture du clapet à 72°C (clapet autocommandé), le réarmement se fait manuellement grâce à un levier de commande, un bouton poussoir permet de tester le bon fonctionnement du clapet. Fin de course et début de course fournis en standard.

Construction :

- Enveloppe en acier galvanisé
- Raccordement équipé de joint EPDM (en option) permettant une très bonne étanchéité et une installation rapide
- Lame en silicate de calcium de 25mm équipée d'un joint d'étanchéité avec axe de rotation en acier et palier laiton
- Fusible de déclenchement en cuivre calibré à 72 °C

Attention : ces clapets coupe feu n'ayant pas d'agréments NF ils ne peuvent être utilisés qu'en version **AUTOCOMMANDEE**

CERTIFICATIONS

Les clapets coupe-feu certifiés suivant la norme Européenne EN 1366/2 et classifiés selon UNI EN 13501-3.

CLASSIFICATION DES RESISTANCES			
SUPPORT	EI 120 S - 500 Pa	EI 90 S - 500 Pa	EI 60 S - 500 Pa
PAROI MURALE LOURDE Épaisseur minimale : 100mm ($V_e i \leftrightarrow o$)	du DN 100 à DN 315	du DN 100 à DN 315	du DN 100 à DN 315
CLOISON LEGERE EN PLACOPLATRE TYPE F Épaisseur minimale 125mm ($V_e i \leftrightarrow o$)	du DN 100 à DN 315	du DN 100 à DN 315	du DN 100 à DN 315
PLANCHER Épaisseur minimale 150mm ($h_o i \leftrightarrow o$)	du DN 100 à DN 315	du DN 100 à DN 315	du DN 100 à DN 315

E = Étanchéité au feu

V_e = Installation verticale

500 Pa = Pression d'essai

I = Isolation thermique

h_o = Installation horizontale

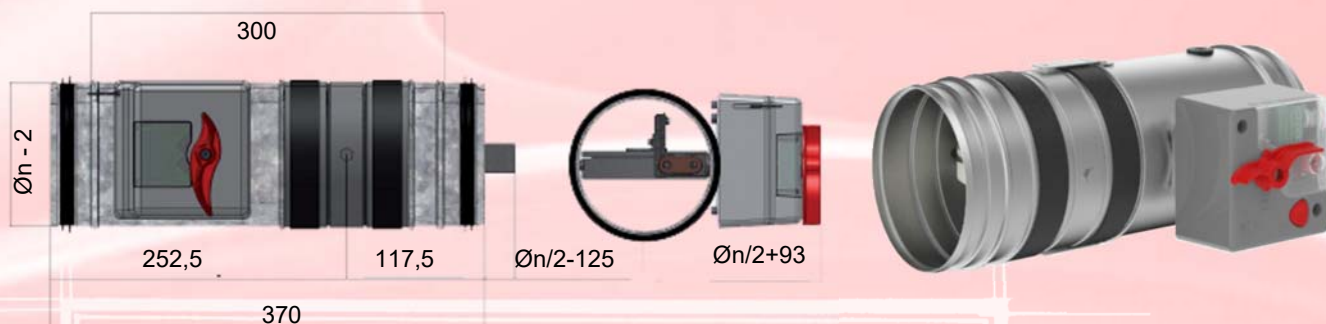
MA = Commande de réarmement manuelle

S = Étanchéité aux fumées

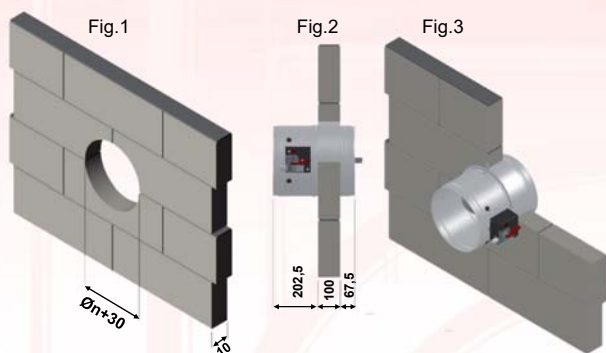
DN = Diamètre de raccordement nominal

$i \leftrightarrow o$ = Sens de montage par rapport à l'exposition au feu indifférent

DIMENSIONS CCFA 25

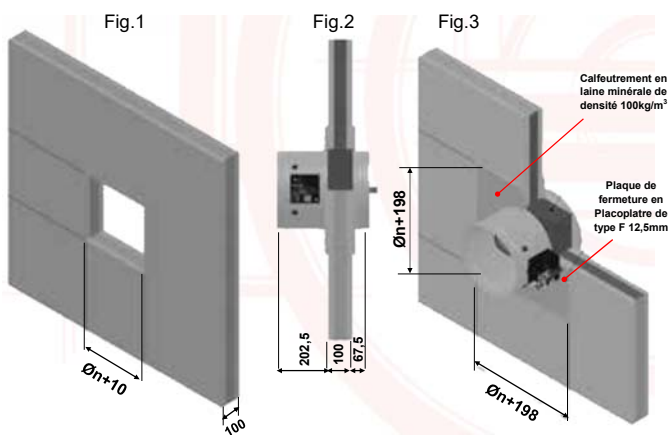


MONTAGE CLOISON LOURDE CCFA 25



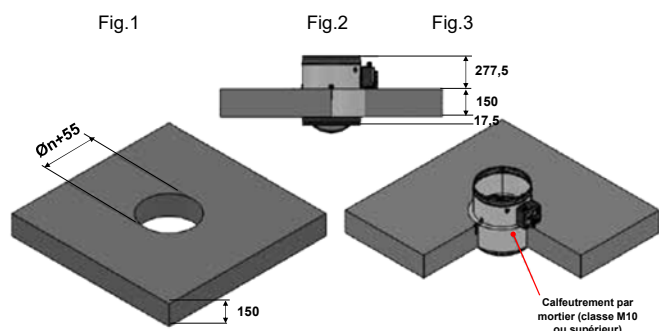
- Avant de procéder à l'installation, vérifier l'intégrité du clapet, le positionnement correct du volet en position fermée, et le bon fonctionnement du système de réarmement manuel.
 - Percer le mur en prévoyant un espace d'au moins ($\text{Øn} + 30\text{mm}$) par rapport au diamètre nominal du clapet coupe feu (fig.1).
 - Positionner le registre à l'intérieur de l'ouverture, centrer le horizontalement et vérifier que la lame en position fermée du clapet soit bien parallèle au mur (voir le positionnement sur le schéma de principe) (fig.2).
 - L'espace entre le mur et le clapet doit être rebouché avec du mortier (classe M10 ou supérieur) (fig.3).
- Après l'installation vérifier le fonctionnement du mécanisme de commande de la lame du clapet en faisant un test manuel.

MONTAGE CLOISON LEGERE CCFA 25



- Avant de procéder à l'installation, vérifier l'intégrité du clapet coupe-feu, le positionnement correct du volet en position fermée et le bon fonctionnement du système de réarmement manuel.
 - Prévoir une ouverture carrée sur la paroi, de côté égal au diamètre nominal du clapet coupe-feu majoré de 10 mm. (fig.1)
 - Positionner le clapet coupe-feu à l'intérieur de l'ouverture, bien centré horizontalement et vérifier que la lame en position fermée du clapet soit bien parallèle à la paroi. Respecter les encombrements indiqués (en fig.2)
 - Calfeutrer l'espace entre la paroi et le clapet coupe-feu avec de la laine minérale de densité 100 kg/m^3 et couvrir avec une plaque de Placoplatre de type F (selon EN 520) sur les deux faces afin de rétablir la résistance au feu et l'isolation (fig.3)
- Après l'installation vérifier le fonctionnement du mécanisme de commande de la lame du clapet en faisant un test manuel.

MONTAGE PLANCHER LOURD CCFA 25



- Avant de procéder à l'installation, vérifier que le clapet coupe-feu soit complet, que la lame soit en position fermée, et que la commande manuelle fonctionne
- Prévoir une ouverture circulaire dans le plancher, de diamètre égal au diamètre nominal du clapet coupe-feu majoré de 55 mm. (fig.1)
- Positionner concentriquement le clapet coupe-feu à l'intérieur de l'ouverture en faisant attention que le clapet en position fermée soit parallèle et symétrique au plancher en respectant les saillies (fig.2)
- L'espace entre la dalle et le clapet doit être rebouché avec du mortier (classe M10 ou supérieur) (fig.3)

Après l'installation, vérifier le fonctionnement du mécanisme de commande de la lame du clapet en faisant un test manuel.

CLAPETS COUPE-FEU CIRCULAIRES EI90S/EI120S

FAMILLE 7013

Code	Désignation	Prix €/Pce
700847	CCFA 30 Ø355mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 90/120	
700848	CCFA 30 Ø400mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 90/120	
700849	CCFA 30 Ø450mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 90/120	
700850	CCFA 30 Ø500mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 90/120	
700851	CCFA 30 Ø560mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 90/120	
700852	CCFA 30 Ø630mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 90/120	
700853	CCFA 30 Ø710mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 90/120	
700854	CCFA 30 Ø800mm CCF AUTOCOMMANDE EIS 90/120	
Accessoires		
700860	ME 40 Contact début ou fin de course CCFA 30	
700861	KS1 Kit pattes de fixation CCFA 30 installation au sol (4 pièces)	
700862	KS2 Kit pattes de fixation CCFA 30 installation paroi légère (4 pièces)	
700810	Fusible de rechange	
ZINTER	Plus value Joint EPDM CCFA 30 Ø355 à Ø450mm	
ZINTER	Plus value Joint EPDM CCFA 30 Ø500 à Ø 800mm	



CCFA 30



MECANISME DE
COMMANDE

Caractéristiques :

Les clapets coupe-feu CCFA 30 sont certifiés CE selon UNI EN 15650, UNI EN 13501-3 classés et testés selon UNI EN 1366/2. Installation sur conduits de ventilation, le montage se fait sans réduction quelque soit le Ø de raccordement, normalement ouvert en position d'attente, ils assurent une interruption rapide du débit d'air en cas d'incendie.

Équipé d'un détecteur thermique déclenchant la fermeture du clapet à 72°C (clapet auto-commandé), le réarmement se fait manuellement grâce à un levier de commande, un bouton poussoir permet de tester le bon fonctionnement du clapet.

Construction :

- Enveloppe en acier galvanisé forte épaisseur
- Raccordement équipé de joint EPDM (en option) permettant une très bonne étanchéité et une installation rapide
- Lame en silicate de calcium de 30mm équipée d'un joint d'étanchéité avec axe de rotation en acier et palier laiton
- Fusible de déclenchement en cuivre calibré à 72 °C

Attention : ces clapets coupe feu n'ayant pas d'agréments NF ils ne peuvent être utilisés qu'en version **AUTOCOMMANDEE**

CERTIFICATIONS

Les clapets coupe-feu certifiés suivant la norme Européenne EN 1366/2 et classifiés selon UNI EN 13501-3.

CLASSIFICATION DES RESISTANCES		
SUPPORT	EI 120 S - 500 Pa	EI 90 S - 500 Pa
PAROI MURALE LOURDE Epaisseur minimale : 100mm (V _e i ↔ o)	du DN 315 à DN 800	du DN 315 à DN 800
CLOISON LEGERE EN PLACOPLATRE TYPE F Epaisseur minimale 125mm (V _e i ↔ o)	du DN 315 à DN 800	du DN 315 à DN 800
PLANCHER Epaisseur minimale 150mm (h _o i ↔ o)	du DN 315 à DN 800	du DN 315 à DN 800

E = Étanchéité au feu

V_e = Installation verticale

500 Pa = Pression d'essai

I = Isolation thermique

h_o = Installation horizontale

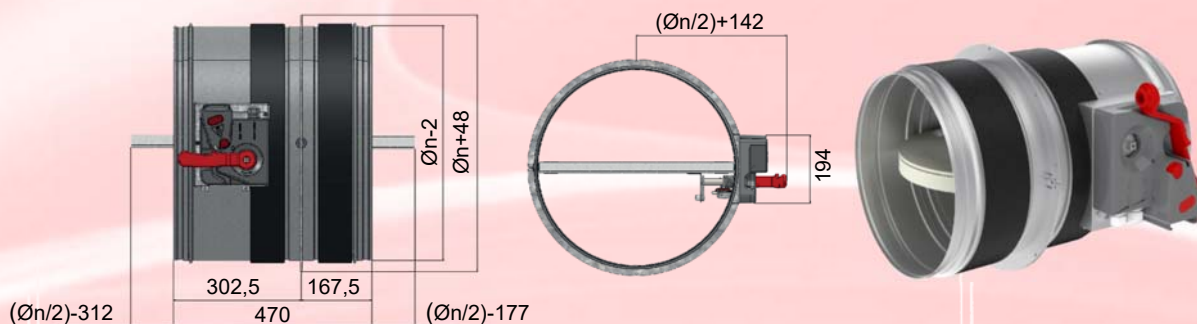
MA = Commande de réarmement manuelle

S = Étanchéité aux fumées

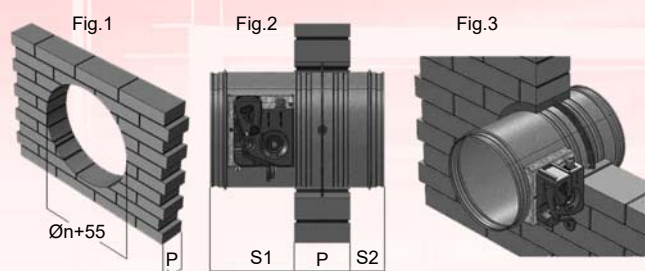
DN = Diamètre de
raccordement nominal

i ↔ o = Sens de montage par rapport
à l'exposition au feu indifférent

DIMENSIONS CCFA 30



MONTAGE CLOISON LOURDE CCFA 30

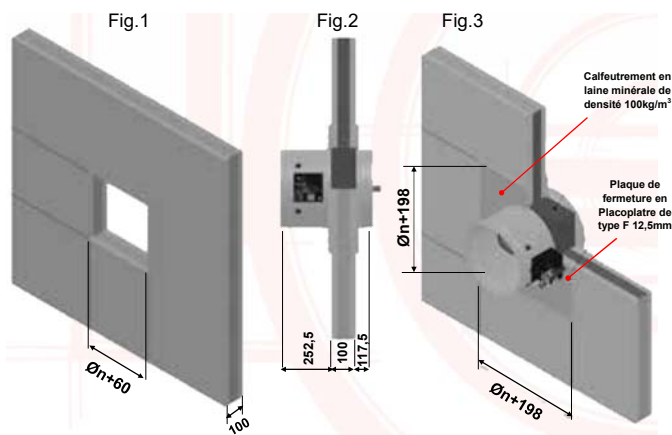


P (mm)	S1 (mm)	S2 (mm)
150	227,5	92,5
>150	227,5	470-(P+S1)

- Avant de procéder à l'installation, vérifier l'intégrité du clapet, le positionnement correct du volet en position fermée, et le bon fonctionnement du système de réarmement manuel
- Percer le mur en prévoyant un espace d'au moins $(\text{Øn} + 55\text{mm})$ par rapport au diamètre nominal du clapet coupe feu (fig 1)
- Positionner le registre à l'intérieur de l'ouverture, centrer le horizontalement et vérifier que la lame en position fermée du clapet soit bien parallèle au mur (voir le positionnement sur le schéma de principe) (fig.2)
- L'espace entre le mur et le clapet doit être rebouché avec du mortier (classe M10 ou supérieur) (fig.3)

Après l'installation, vérifier le fonctionnement du mécanisme de commande de la lame du clapet en faisant un test manuel.

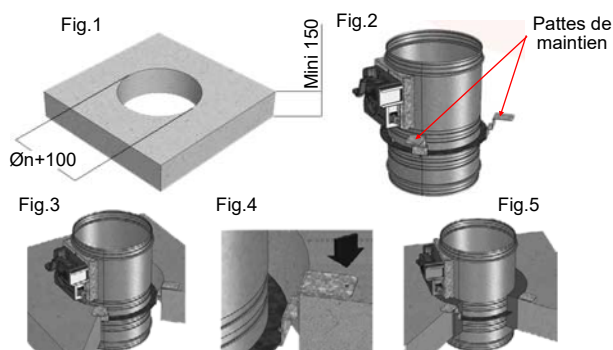
MONTAGE CLOISON LEGERE CCFA 30



- Avant de procéder à l'installation, vérifier l'intégrité du clapet coupe-feu, le positionnement correct du volet en position fermée et le bon fonctionnement du système de réarmement manuel
- Prévoir une ouverture carrée sur la paroi, de côté égal au diamètre nominal du clapet coupe-feu majoré de 10 mm. (fig.1)
- Positionner le clapet coupe-feu à l'intérieur de l'ouverture, bien centré horizontalement et vérifier que la lame en position fermée du clapet soit bien parallèle à la paroi. Respecter les encombrements indiquées (en fig.2)
- Calfeutrer l'espace entre la paroi et le clapet coupe-feu avec de la laine minérale de densité 100 kg/m^3 et couvrir avec une plaque de Placoplatre de type F (selon EN 520) sur les deux faces afin de rétablir la résistance au feu et l'isolation (fig.3)

Après l'installation, vérifier le fonctionnement du mécanisme de commande de la lame du clapet en faisant un test manuel.

MONTAGE PLANCHER LOURD CCFA 30



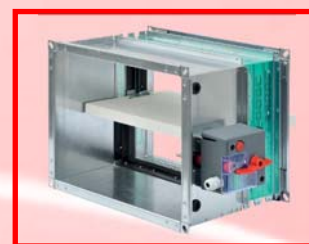
- Avant de procéder à l'installation, vérifier que le clapet coupe-feu soit complet, que la lame soit en position fermée, et que la commande manuelle fonctionne.
- Prévoir une ouverture circulaire dans le plancher, de diamètre égal au diamètre nominal du clapet coupe-feu majoré de 100 mm. (fig.1)
- Fixer les pattes de maintien (accessoires) sur le cadre du clapet coupe feu (fig.2)
- Positionner concentriquement le clapet coupe-feu à l'intérieur de l'ouverture en faisant attention que le clapet en position fermée soit parallèle et symétrique au plancher jusqu'à arriver en butée sur les pattes de maintien (fig.3)
- Les pattes de maintien sont prépercé pour permettre une fixation mécanique sur le plancher (fig.4)
- L'espace entre la dalle et le clapet doit être rebouché avec du mortier (classe M10 ou supérieur) (fig.5)

Après l'installation, vérifier le fonctionnement du mécanisme de commande de la lame du clapet en faisant un test manuel.

CLAPETS COUPE-FEU RECTANGULAIRES EI60S/EI90S/EI120S

FAMILLE 7013

Hauteur (mm)	Largeur (mm)															
	100		150		200		250		300		350		400		450	
	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce
200	701201		701202		701203		701204		701205		701206		701207		701208	
250	701221		701222		701223		701224		701225		701226		701227		701228	
300	701241		701242		701243		701244		701245		701246		701247		701248	
350	701261		701262		701263		701264		701265		701266		701267		701268	
400	701281		701282		701283		701284		701285		701286		701287		701288	
450	701301		701302		701303		701304		701305		701306		701307		701308	
500	701321		701322		701323		701324		701325		701326		701327		701328	
550	701341		701342		701343		701344		701345		701346		701347		701348	
600	701361		701362		701363		701364		701365		701366		701367		701368	



CCFAR 25L



MECANISME DE COMMANDE

Hauteur (mm)	Largeur (mm)															
	500		550		600		650		700		750		800		-	
	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	Code	Prix €/Pce	-	-
200	701209		701210		701211		701212		701213		701214		701215		-	-
250	701229		701230		701231		701232		701233		701234		701235		-	-
300	701249		701250		701251		701252		701253		701254		701255		-	-
350	701269		701270		701271		701272		701273		701274		701275		-	-
400	701289		701290		701291		701292		701293		701294		701295		-	-
450	701309		701310		701311		701312		701313		701314		701315		-	-
500	701329		701330		701331		701332		701333		701334		701335		-	-
550	701349		701350		701351		701352		701353		701354		701355		-	-
600	701369		701370		701371		701372		701373		701374		701375		-	-

Caractéristiques :

Les clapets coupe-feu CCFAR 25L sont certifiés CE selon UNI EN 15650, UNI EN 13501-3 classés et testés selon UNI EN 1366/2.

Installation sur conduits de ventilation rectangulaires, normalement ouvert en position d'attente, ils assurent une interruption rapide du débit d'air en cas d'incendie.

Equipé d'un détecteur thermique déclenchant la fermeture du clapet à 72°C (clapet autocommandé), le réarmement se fait manuellement grâce à un levier de commande, un bouton poussoir permet de tester le bon fonctionnement du clapet. Fin de course et début de course fournis en standard.

Construction :

- Enveloppe en acier galvanisé
- Cadre de raccordement rectangulaire avec trous de fixation pour une installation rapide
- Lame en silicate de calcium de 25mm équipée d'un joint d'étanchéité avec axe de rotation en acier et palier laiton
- Fusible de déclenchement en cuivre calibré à 72 °C

Attention : ces clapets coupe feu n'ayant pas d'agrément NF ils ne peuvent être utilisés qu'en version **AUTOCOMMANDEE**

CERTIFICATIONS

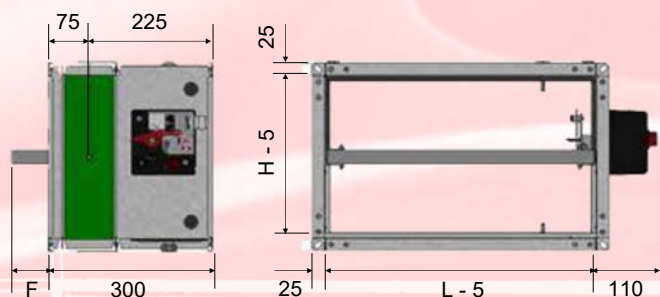
CLASSIFICATION DES RESISTANCES		
SUPPORT	EI 120 S - 500 Pa	EI 90 S - 500 Pa
PAROI MURALE LOURDE Epaisseur minimale : 100mm (V _e i ↔ o)	de 100x200 à 800x600	de 100x200 à 800x600
CLOISON LEGERE EN PLACOPLATRE TYPE F Epaisseur minimale 125mm (V _e i ↔ o)	de 100x200 à 800x600	de 100x200 à 800x600
PLANCHER Epaisseur minimale 150mm (h _o i ↔ o)	de 100x200 à 800x600	de 100x200 à 800x600

E = Étanchéité au feu
I = Isolation thermique
S = Étanchéité aux fumées

V_e = Installation verticale
h_o = Installation horizontale
DN = Diamètre de raccordement nominal

500 Pa = Pression d'essai
MA = Commande de réarmement manuelle
i ↔ o = Sens de montage par rapport à l'exposition au feu indifférent

DIMENSIONS CCFAR 25L



MONTAGE CLOISON LOURDE CCFAR 25L

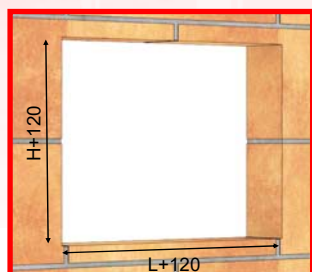


Fig.1

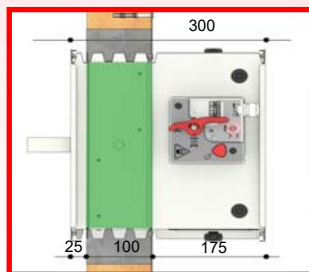


Fig.2

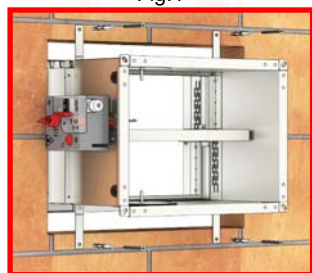


Fig.3

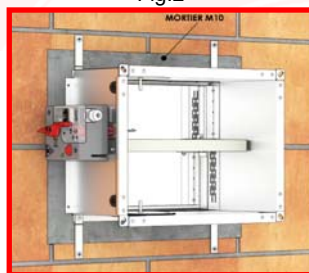


Fig.4

- Avant de procéder à l'installation, vérifier l'intégrité du clapet, le positionnement correct du volet en position fermée, et le bon fonctionnement du système de réarmement manuel.
- Percer le mur en prévoyant un espace d'au moins ((L+120mm) et H+120mm) par rapport à la section nominale du clapet coupe feu (fig 1).
- Positionner concentriquement le clapet coupe-feu à l'intérieur de l'ouverture en faisant attention que le clapet en position fermée soit parallèle et symétrique au mur jusqu'à arriver en butée sur les pattes de maintien (fig.2).
- Les pattes de maintien sont preperçées pour permettre une fixation mécanique sur le mur (fig.3)
- L'espace entre le mur et le clapet doit être rebouché avec du mortier (classe M10 ou supérieur) (fig.4).

Après l'installation, vérifier le fonctionnement du mécanisme de commande de la lame du clapet en faisant un test manuel.

MONTAGE PLANCHER LOURD CCFAR 25L

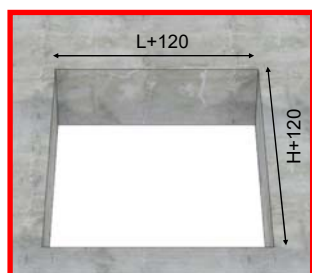


Fig.1

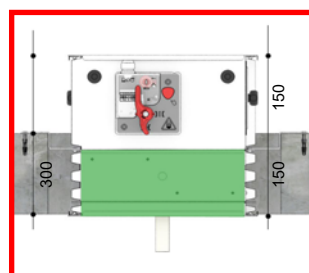


Fig.2

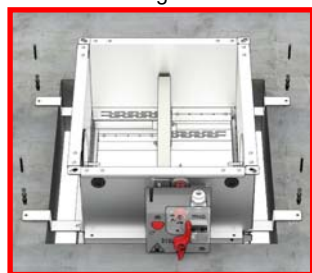


Fig.3



Fig.4

- Avant de procéder à l'installation, vérifier l'intégrité du clapet, le positionnement correct du volet en position fermée, et le bon fonctionnement du système de réarmement manuel
- Percer le plancher en prévoyant un espace d'au moins ((L+120mm) et H+120mm) par rapport à la section nominale du clapet coupe feu (fig 1)
- Positionner concentriquement le clapet coupe-feu à l'intérieur de l'ouverture en faisant attention que le clapet en position fermée soit parallèle et symétrique au plancher jusqu'à arriver en butée sur les pattes de maintien (fig.2)
- Les pattes de maintien sont preperçées pour permettre une fixation mécanique sur le plancher (fig.3)
- L'espace entre le plancher et le clapet doit être rebouché avec du mortier (classe M10 ou supérieur) (fig.4)

Après l'installation, vérifier le fonctionnement du mécanisme de commande de la lame du clapet en faisant un test manuel.

>>> Qui sommes nous ?

Spécialisée dans la diffusion de l'air et la ventilation, la société KLIMA-RODACLIM SAS a su évoluer depuis plus de 20 ans pour proposer aujourd'hui, une gamme complète de produits destinée au secteur industriel, tertiaire et à l'habitat.

>>> Site internet : www.klima-rodaclim.fr



- Actualités
- Catalogues
- Fiches techniques
- Promotions en cours (accès réservé)

>>> KLIMA-RODACLIM c'est aussi :



Diffusion & reprise de l'air



Caissons VMC logement



Caissons VMC tertiaire



Conduits spirales & accessoires



Supportage



Entrées d'air & bouches



Flexibles & conduits plastiques



Régulation de débit



Protection incendie & désenfumage



Batteries terminales



Acoustique



Filtration & dépolluissage



Aspiration centralisée



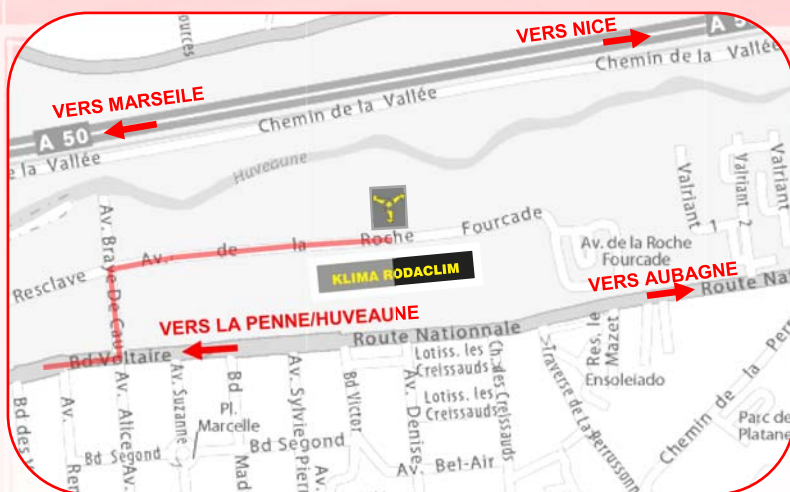
Ventilation industrielle



Cuisine professionnelle

>> Comment venir chez nous ?

AGENCE SUD



255 Avenue de la Roche Fourcade
Zone Industrielle de Saint-Mitre - 13400 AUBAGNE - France
 ☎ 04 42 03 88 65 - 📠 04 42 03 51 59
 ✉ commercial@klima-rodaclim.com

NOUVEAU **AGENCE NORD & IDF**



N°3 Zone d'Activités des Bas-Musats
89100 MALAY-LE-GRAND- France
 ☎ 03 44 02 71 84 - 📠 03 86 86 71 91
 ✉ commercial89@klima-rodaclim.com

I. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toute vente des produits de nos catalogues.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le Vendeur.

Préalablement à cette date, les présentes conditions de vente ont été mises à la disposition de l'Acheteur, comme visé à l'article L. 441-6 du Code de commerce.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le Vendeur.

II. COMMANDE

Toute commande fera l'objet d'une confirmation écrite et ne sera valable qu'après accusé de réception et confirmation datée mentionnant un numéro d'enregistrement.

Toute commande peut être annulée par l'Acheteur ou modifiée dans son contenu par écrit jusqu'à l'expédition des produits, de leur sortie d'usine au lieu de livraison.

A compter de cette date, toute commande est réputée ferme et définitive.

Toute modification de commande demandée par l'acquéreur ne peut être prise en considération qu'après accusé de réception et confirmation écrite, datée et enregistrée par le vendeur. Toute annulation de commande par l'acquéreur engage sa responsabilité et l'oblige à l'indemnisation financière du vendeur pour le matériel en cours de livraison ou en cours de fabrication.

III. CONDITION SUSPENSIVE RELATIVE AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE - CLAUSE SPECIFIQUE AUX SYSTEMES DE CLIMATISATION

Le règlement F-GAZ (règlement (UE) n° 517/2014) révisé fait obligation aux distributeurs de s'assurer que l'acquéreur est habilité à acquérir un équipement de climatisation non-hermétiquement scellé. Ainsi, toute vente est conclue sous condition suspensive de justification par l'acquéreur de cette capacité.

Aucune commande ne pourra être validée et/ou livrée sans que l'acquéreur ne justifie d'une attestation de capacité ou, à défaut, d'un contrat avec un professionnel titulaire de cette capacité au titre de la mise en service du matériel fourni. Dans cette hypothèse, il sera demandé au client de signer une attestation avec décharge de responsabilité au vendeur.

IV. LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, ils s'entendent "départ usine". Un éventuel dépassement du délai de livraison ne peut entraîner ni annulation globale, ni annulation partielle de la commande, ni une demande de révision du prix ou d'indemnité, sauf accord écrit du vendeur.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui il appartient d'exercer, s'il y a lieu, tout recours en temps et lieu **auprès du transporteur** qu'imposent les lois et règlements nationaux pour que son droit à une indemnité éventuelle soit conservé, même en cas de livraison Franco. Aucune responsabilité n'est acceptée pour rouille, mouille, avarie ou détérioration quelconque survenant aux marchandises après leur expédition ou mise à disposition de l'acheteur.

V. RETOUR DE MATÉRIEL

Aucun matériel ne sera retourné sans accord préalable du vendeur et s'il n'est pas accompagné de sa facture. **Tout matériel non standard et non stocké ne sera ni repris, ni échangé. Le matériel standard ou en stock, sous réserve qu'il soit dans son état et son emballage d'origine (s'il existe) et sous un délai maximum de 2 mois sera repris avec un abattement.**

VI. PRIX – FACTURATIONS- INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE RETARD

Nos prix s'entendent HT, départ usine.

L'envoi de tarifs ne constitue pas une offre. Nos prix peuvent être modifiés sans préavis, ils sont assujettis à variation suivant les fluctuations importantes des monnaies et des matières premières.

Nos produits sont facturés au tarif en vigueur à la date de livraison.

Le montant minimum de facturation est de 50 Euros H.T. net.

Pour toute facture inférieure à 200 Euros H.T. net, un règlement comptant sera exigé, ainsi que pour toute première commande.

Toute facture est payable à l'échéance fixée par notre confirmation de commande. Aucun report d'échéance ne sera accepté sans accord préalable du vendeur, les frais de report correspondant sont toujours à la charge du demandeur.

Aucun escompte pour paiement comptant ne pourra être déduit de nos factures.

Toute facturation dont le délai de règlement serait supérieur au délai convenu, se verra majorée à l'échéance d'intérêts de retard calculés par application de trois fois le taux d'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ pour chaque facture payée en retard. (Article L. 441-6 et article L.441-3 du code de commerce)

VII. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les produits sont vendus sous réserve de propriété.

Le Vendeur conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'Acheteur.

En cas de défaut de paiement à son échéance, le Vendeur pourra revendiquer les produits et résoudre la vente, comme précisé ci-dessus.

Les chèques et lettres de change ne sont considérés comme des paiements qu'à compter de leur encaissement effectif.

Jusqu'à cette date, la clause de réserve de propriété conserve son plein droit.

Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert, dès livraison, des risques des produits vendus.

L'Acheteur s'engage jusqu'à complet paiement du prix, à peine de revendication immédiate des produits par le Vendeur, à ne pas transformer ni incorporer lesdits produits, ni à les revendre ou les mettre en gage.

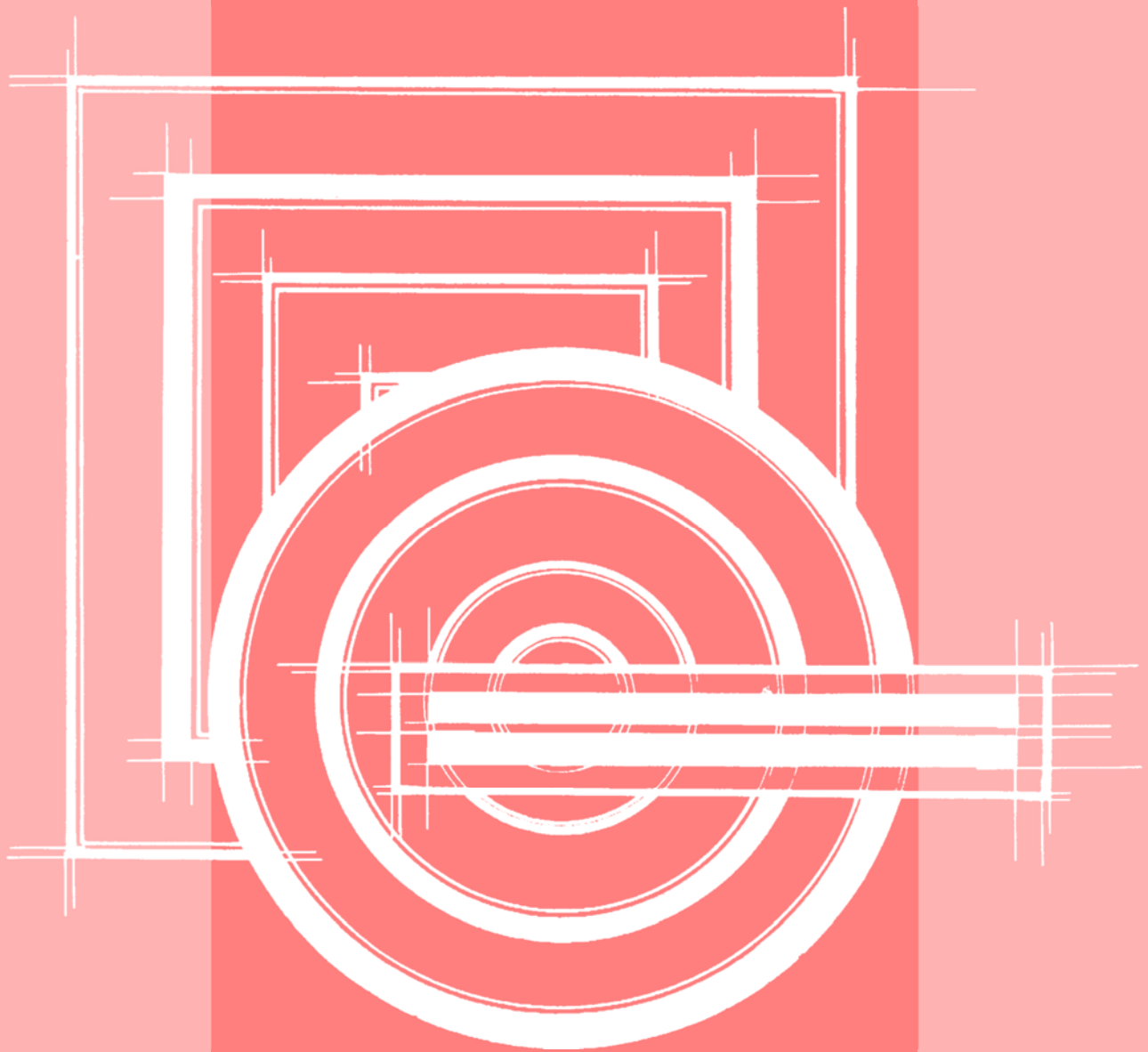
VIII. GARANTIE

Les produits vendus sont couverts par la garantie légale des vices cachés, au sens de l'article 1641 du Code civil

IX. LOI APPLICABLE – JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions générales de vente seront régies par la loi française.

Tout différent relatif à l'interprétation et à l'exécution de ventes de produits seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de MARSEILLE, seul compétent, même dans le cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs et nonobstant toutes clauses contraires.



AGENCE SUD (Siège social)

Zone industrielle de Saint-Mitre - 255 Avenue de la Roche Fourcade - 13400 AUBAGNE - France

Tél : 04 42 03 88 65 - Fax : 04 42 03 51 59

Email : commercial@klima-rodaclim.com

AGENCE NORD & IDF

N°3 Zone d'Activités des Bas-Musats - 89100 MALAY-LE-GRAND - France

Tél : 03 44 02 71 84 - Fax : 03 86 86 71 91

Email : commercial89@klima-rodaclim.com

KLIMA RODACLIM - SAS au capital de 90 000 € - SIRET 393 204 342 00041 - APE 4669B - N° TVA FR 153 932 043 42